

Aline PAUCHARD

DOMICILE

64, av. Antoine de Pons
84500 BOLLENE

TÉLÉPHONE

06 07 10 62 58

FAX

01 79 73 84 02

ADRESSE ÉLECTRONIQUE

aline.pauchard@orange.fr

WEB

La femme qui résiste
<http://sanurezo.org/spip.php?article70>

La lettre ouverte d'Aline à François
Hollande
<http://sanurezo.org/spip.php?article73>

Proposition d'émission
<http://sanurezo.org/spip.php?article75>

lettre ouverte d'**Aline** à **Ségolène** :
<http://sanurezo.org/spip.php?article93>

[http://sanurezo.org/spip.php?
article81&var_mode=recalcul](http://sanurezo.org/spip.php?article81&var_mode=recalcul)

[http://www.avaaz.org/fr/petition/
Arret_definitif_du_nucleaire/?
fJYzBbb&pv=0](http://www.avaaz.org/fr/petition/Arret_definitif_du_nucleaire/?fJYzBbb&pv=0)

7 octobre 2012

Lettre ouverte à l'attention de Madame Bompard maire de Bollène.

Un ami parisien me fait part de vos démarches juridiques récentes auprès de la société AREVA.

Je suis surprise que vous ne m'ayez pas contactée, alors que je suis passée vous voir à plusieurs reprises.

Vous m'aviez d'ailleurs demandé en 2010, des documents susceptibles de prouver l'annulation du compromis de vente de mon bien immobilier bollénois avec des promoteurs afin de les remettre à votre avocat.

Lorsque je vous ai demandé l'identité de votre avocat, vous n'avez pas souhaité me répondre.

Je constate qu'à présent vous sollicitez juridiquement, en tant que maire de Bollène, 11 millions d'euros pour préjudices à la société AREVA et à ses filiales.

Pourriez-vous me faire savoir si les dommages que j'ai subis sur votre commune sont inclus dans cette somme, ou s'il s'agit de dommages que vous sollicitez pour la ville de Bollène sans aucune indemnité directe pour vos administrés présents ou passés ?

J'ai su, par votre secrétaire, que vous suiviez toutes les démarches que j'entreprends en tant que native de Bollène. Votre secrétaire m'a promis à plusieurs reprises que vous m'appelleriez, malheureusement, j'attends toujours votre appel.

Je continuerai avec mon mari et le Réseau Zéro Nucléaire à interpeler tous les politiques sur les conséquences sanitaires et sociales de toutes les installations nucléaires.

Je ne paierai pas un centime à BNP-Paribas pour des pertes financières liées aux dommages matériels que j'ai subis à cause des risques inadmissibles que nous font prendre la société AREVA et ses filiales par leur gestion criminelle d'une filière mortifère aux seuils de nos foyers.

Les préjudices sanitaires m'ont contrainte à fuir ma ville natale et à suivre des traitements lourds et contraignants.

Veuillez rapidement prendre contact avec moi pour regrouper nos forces.

Aline Pauchard.